

Associations

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276924>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

réalisation ensuite, à travers une ou plusieurs techniques. Bien penser avant de faire, voilà l'option.

Pour l'heure, les enseignantes se recyclent. On leur demandera d'appliquer ce qu'elles apprennent en 1984 peut-être déjà, ou en 1988 peut-être seulement. La décision appartient à la DIP. En attendant, ce qui est sûr, c'est qu'une nouvelle grille horaire entrera en vigueur l'an prochain, et qu'elle réserve aux TA deux heures hebdomadaires au lieu des 3 actuelles.

Quant aux ouvrages de demain, on peut s'en faire une idée aujourd'hui. En visitant l'exposition ouverte du 16 au 25 septembre à l'Ecole Professionnelle de Bienne, où seront présentés les travaux réalisés « en expérimentation » dans des classes de 5ème et de 6ème années. (b)

Travaux manuels et travaux à l'aiguille : La Chaux-de-Fonds se lance !

Ce printemps, suite à un recours déposé par des parents — avec l'appui du Comité pour l'égalité des droits entre hommes et femmes et la VPOD — le Tribunal administratif a reconnu qu'on ne peut obliger une fille à suivre l'enseignement ménager et, peu après, le Grand Conseil abrogeait la désuète « loi sur l'enseignement ménager ».

Dans ce sillage, la Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds a décidé de tenter une expérience de travaux manuels et de travaux à l'aiguille mixtes, dès la rentrée.

Ainsi, filles et garçons de 3e primaire et de 1re secondaire suivent ensemble, depuis le mois d'août, les cours de travaux manuels et de travaux à l'aiguille. C'est une première dans le canton. On prévoit d'étendre ces mesures aux autres niveaux dans les années qui viennent, et le nouveau programme devrait être généralisé dans toutes les écoles neuchâteloises en 1984-1985.

Pour l'heure, d'autres écoles essaieront la mixité en ce qui concerne l'enseignement ménager seulement, et les résultats de ces diverses expériences serviront à la généralisation des programmes dans le canton.

Le doublement des effectifs entraînera une diminution de moitié du nombre d'heures consacrés aux travaux manuels ou à l'aiguille. Le choix des matières enseignées doit donc être fait très judicieusement. L'accent sera mis d'abord sur l'acquisition des techniques particulières et sur la personnalisation des travaux, la belle part étant laissée à l'imagination.

Par exemple, les 1re classique et scientifique auront des cours sur la technique du bois, alors que les sections modernes et préprofessionnelles — avec leurs quatre ans de travaux manuels — profiteront d'un cours de céramique. (alg)

Associations

A l'ADF des Montagnes neuchâteloises : 14 juin 1981 - 14 juin 1983



Heidi Deneys.

Pour marquer le deuxième anniversaire de la votation constitutionnelle sur l'égalité des sexes, la section des Montagnes neuchâteloises de l'ADF avait invité Mme Heidi Deneys, conseillère nationale, à relever les changements survenus en deux ans en ce qui concerne l'égalité des droits et à parler du nouveau droit du mariage, au moment même où le Conseil national, en juin, venait d'y consacrer une semaine de ses débats.

Mme Deneys, après avoir situé le problème dans sa perspective historique et dans l'évolution de la procédure parlementaire en cours (le projet voté en juin par le Conseil national n'a rien de définitif : il doit encore passer devant le Conseil des Etats et, en cas de référendum, il y aura votation populaire) en a éclairci les aspects juridiques, notamment les trois chapitres touchés, effets généraux du mariage, régime matrimonial et droit successoral du conjoint survivant.

Avec beaucoup de pertinence, la conseillère nationale a fait remarquer que si le projet, quoique très modéré, fait preuve cependant de quelque hardiesse et propose des réformes intéressantes, on le doit, certes, à la volonté populaire exprimée le 14 juin 1981, mais aussi à une interprétation correcte de ses auteurs en ce qui concerne l'évolution des mœurs, considérable, depuis la Seconde Guerre mondiale.

La discussion qui a suivi l'exposé a permis de constater — outre le brio avec lequel la conseillère nationale neuchâteloise maîtrise les dossiers politiques en cours — que les auditrices se montrent davantage intéressées, au travers de leurs questions, par l'aspect économique et financier que présente l'administration d'un ménage que par les normes juridiques de droit civil

qui en règlementent le fonctionnement. Mme Deneys a donc été appelée à expliquer les vicissitudes de la révision en cours de la LAMA, des problèmes relatifs à la législation bientôt en vigueur de la Loi sur la prévoyance professionnelle (deuxième pilier) et les perspectives, pas toujours réjouissantes, du projet de 10e révision de l'AVS.

Autre constatation de poids : l'égalité réelle n'est pas toujours telle qu'elle apparaît de prime abord. Il ne peut y avoir égalité que si les situations que l'on compare sont vraiment identiques. Quelques exemples (couverture de risques actuariels, entre autres) le démontrèrent à l'évidence, comme ils ont mis en lumière la complémentarité des notions d'égalité et de solidarité, deux clefs indispensables à l'ouverture, au progrès social et au mieux-être. (alg)

Fribourg : deux assemblées générales

ADF Fribourg et Sarine Campagne

Le nouveau comité a présenté le bilan de sa première année d'activité. Le but à atteindre était notamment d'intensifier la présence de l'ADF dans la vie politique fribourgeoise et d'élargir son audience auprès d'un public potentiel important. Pour ce faire, correspondance a été échangée avec les autorités cantonales et communales sur des questions d'actualité touchant les femmes fribourgeoises, et contact a été pris avec les femmes députées lors d'un repas pris en commun.

L'ADF a rencontré le public à différentes reprises : un stand de vin chaud a été tenu à la Foire de Saint-Nicolas, quatre conférences publiques ont été organisées sur les rapports de la femme à l'AVS, à la LPP, à l'assurance maladie, à la fiscalité. A la suite de ces initiatives, plusieurs nouveaux membres ont demandé leur adhésion à la section, ce qui est réjouissant ; l'ADF Fribourg a, en effet, besoin de ravalier sa façade et de rajeunir la moyenne d'âge de ses membres.

Un forum sur la place des jeunes dans la société a été organisé en collaboration avec l'Union européenne, section féminine, qui n'a pas atteint le public escompté, la publicité, souveraine à notre époque, ayant été mal faite. C'est à la suite de cette mésaventure que la section fribourgeoise a proposé à l'assemblée des délégués de l'Association suisse, la mise sur pied d'un séminaire sur les rapports des femmes aux media.

Un groupe a été reçu au Palais fédéral par M. Pierre Dreyer, conseiller aux Etats et membre de vieille date de la section, et une soirée organisée par les femmes universitaires a permis à l'ADF de nouer avec elles de fructueux contacts.

L'association a participé aux séances d'information organisées par la future Radio Sarine, estimant nécessaire la présence des femmes à ce nouveau moyen de communication. Enfin, l'ADF prend part au travail d'un groupe constitué pour la création d'une maison pour femmes battues à Fribourg.

D'un canton à l'autre

Association des femmes broyades (ADF)

Sous la présidence de Mme G. Sansonnens, l'assemblée réunit une quarantaine de femmes ainsi que quelques hommes politiques tel que le syndic de Cheiry, village où elle se déroulait.

Les activités de cette section ont été nombreuses tant dans l'information que dans la motivation des femmes. Le Bureau s'est réuni six fois et le comité élargi deux fois, notamment pour répondre aux consultations sur le tronçon d'autoroute Avenches-Yverdon (avec des nuances, le groupe serait plutôt contre), la femme dans la défense générale, la nouvelle loi hospitalière.

En collaboration avec l'Université populaire qui joue un rôle important dans les districts fribourgeois, l'Association a organisé un cours intitulé « Oser parler en public » avec la collaboration d'un psychologue. Y ont assisté trente personnes dont la moitié de femmes. Le débat sur l'entrée de la Suisse à l'ONU, auquel prenait part Mme Monique Bauer-Lagier, conseillère aux Etats genevoise, a eu un impact réjouissant dans toute la région.

A l'issue de la partie statutaire, Mme Thérèse Meyer, nouvelle conseillère communale d'Estavayer, et ancienne présidente des Femmes broyades, a fait un exposé sur ses activités en tant que responsable du dicastère des affaires sociales et du tourisme de cette ville. Nous avons pu nous rendre compte durant cette soirée de l'importance de l'Association des Femmes broyades dans la « conscientisation » des femmes du district de la Broye fribourgeoise, et de l'étendue de son audience tant auprès du public en général que des autorités communales et cantonales.

(bg)

Assemblée générale du CLAF (VD)

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises tenait son assemblée annuelle en juin à Vevey, sous la présidence de Jacqueline Vouga.

Le rapport d'activité (distribué à l'avance) rend compte « à 9 voix » des activités variées du CLAF au cours de l'année écoulée :

- Le CLAF a été consulté sur 9 projets de loi soit par l'Alliance de sociétés féminines suisses, soit par un département vaudois. Les différentes associations ne répondent pas toutes (loin de là) mais chaque fois une synthèse des réponses reçues est envoyée. Conclusion de ce chapitre : « N'oubliez pas que l'égalité, c'est aussi l'étude de textes rébarbatifs ».
- La 51^e journée vaudoise des femmes, organisée au Comptoir suisse 1982, par le CLAF en collaboration avec des associations sœurs d'autres cantons romands, ainsi que l'Alliance, a réuni quelque 400 participantes ; le thème était « Le travail à temps partiel ». (cf FS novembre 1982).
- Le BIF, Bureau information femmes, assumé conjointement par l'ADF et le CLAF fonctionne tous les matins grâce à une dizaine de répondantes qui ont suivi 2 cours de formation à l'entretien cette année.
- Clés pour le travail a organisé 2 cours cette année pour une vingtaine de stagiaires, ainsi qu'un cours pour les chômeurs (organisé à la demande de la commune d'Yverdon).
- ORPER, Orientation personnelle, a offert un cours aux femmes de la région d'Yverdon. Les animatrices se sont en outre réunies 8 fois.

— Le groupe ayant suivi un stage de formation en 1980 et 1981, a souhaité poursuivre sa formation par une 3^e rencontre en 1982 sur le thème de « sensibilisation à l'entretien ». Un autre groupe vient de suivre un stage de « conduite de réunion ».

— Femmes étrangères/femmes suisses : un membre du comité du CLAF fait partie de la Chambre consultative des immigrés de la commune de Lausanne ; important travail de recherche et de contact accompli par ses 3 commissions. Par ailleurs, un groupe de travail « Information aux immigrés » (né à la suite de la Journée sur l'école de 1980) arrive au terme de son premier objectif : l'élaboration d'une brochure très simple sur le système scolaire vaudois qui sera publiée par le Département de l'instruction publique.

— Le rapport se termine par l'énumération 1) des contacts avec les autres organismes féminins, 2) des commissions officielles dont font partie l'une ou l'autre représentante du CLAF.

L'assemblée accepte le rapport et les comptes avec félicitations aux auteurs. Elle remercie deux membres du comité démissionnaires, Marguerite Etter et Suzette Sandoz (qui s'est occupée pendant 9 ans des réponses aux consultations). Elle élit deux nouveaux membres : Françoise Waridel et Marie-Hélène Stauffacher-Pochon. Deux associations nouvelles sont admises : l'Association Retravailler-CORREF-Vaud et la Commission vaudoise pour la formation professionnelle en économie familiale.

L'assemblée statutaire est suivie d'un exposé très enrichissant de Mme Gertrude Girard-Montet, conseillère nationale et présidente de la délégation suisse auprès du Conseil de l'Europe : « 20 ans de participation de la Suisse au Conseil de l'Europe ». — (sch)

Agenda

Lycéum-Club

Groupe vaudois,
15, rue de Bourg, Lausanne

Vendredi 9 septembre, à 17 h. :
présentation d'ouvrages artisanaux (filage et tissage). Défilé.

Vendredi 16 septembre, à 17 h. :
récital de Guido Mayer, ténor, accompagné au piano par Renée Hennet-Gascard. Œuvres de G. Fauré, H. Duparc et J. Brahms.

Vendredi 23 septembre, à 17 h. :
film de M. Giordani : « Le Parc de Yellowstone ».

Vendredi 30 septembre et samedi 1^{er} octobre : marché aux puces.

Dès octobre, tous les premiers mardis du mois : Atelier littéraire, de 20 h. à 22 h. ; des écrivains se rencontrent, parlent de leur travail, lisent des inédits.

Groupe de Neuchâtel Fausses-Brayes 3

Lundi 12 septembre, 20 h. 30, conférence de Monique Muller, pianiste et musicologue, sur les « Deutsche Volkslieder » de Brahms, dont certains seront interprétés par Irène Hartenbach.

Lundi 26 septembre, 20 h. 15, L'Iran des tapis persans, film et commentaires d'Alain Delapraz.

Lundi 3 octobre, 20 h. 15, Vivien Banfield, pianiste (Haydn, Chostakovitch, Schubert...).

Union Féminine Coop

Week-end pour femmes à Mümliswil/SO.

Sentir et vivre : stage de développement personnel, du 7 au 9 octobre 1983. Prix : 90 francs. Inscriptions : case postale 2550, 4002 Bâle, tél. (061) 20 71 72.

La paix à tout prix ! La paix à quel prix ?

Vaumarcus, du 23 au 25 septembre 1983, camp organisé par un groupe de travail de la Fédération suisse des Femmes protestantes.

En même temps, garderie et camp d'enfants à Bevaix (10 km de Vaumarcus).

S'inscrire jusqu'au 13 septembre auprès de Marie-Claire Margot ; Devin 68, 1012 Lausanne, tél. (021) 32 48 23. Prix indicatif : 110 francs (selon possibilités, 50 francs à 140 francs).

La mauvaise graine

Librairie Galerie Femmes, 4, place du Tunnel, Lausanne.

En payant 10 francs au moins par mois, vous pourrez devenir membre de soutien et bénéficier d'une réduction de 5 % sur vos achats de livres.

Vous pouvez aussi vous inscrire à La Mauvaise Graine pour les stages d'improvisation musicale et de voix-chant harmonique qui auront lieu à Renens, respectivement les 10 et 11 septembre et les 24 et 25 septembre. Renseignements : (021) 23 33 15.

Rappel : au Comptoir suisse, le samedi 10 septembre, à 9 h. 15, 52^e Journée vaudoise des femmes (cf. FS juin-juillet).

«Chômage, le vivre... s'en sortir?».

Programme à la Maison de la Femme, Eglantine 6, Lausanne.